JUDO CLUB RILHAC RANCON

INFORMATIONS
&
LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION :

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte* :

1 - Le formulaire Licence FFDJA à compléter ou à modifier le cas échéant.
Ne pas omettre de compléter la couleur de la ceinture
Photo non obligatoire

2 – Un certificat médical (**datant de moins de 3 mois) en 2 exemplaires** avec la mention « *apte à pratiquer le Judo à l'entrainement* ***et*** *en compétition* »
Pour les titulaires d'un passeport , le faire signer par le médecin, et demander un certificat médical sur papier libre, ou faire une copie du passeport, pour votre dossier d'inscription)
Il faut : 1 certificat médical pour le dossier d'inscription et 1 certificat à présenter lors des compétitions (sauf pour les titulaires d'un passeport)

Le passeport est obligatoire pour les enfants de plus de 6 ans
Pour les compétitions, la FFJDA impose que les enfants ayant au moins 6 ans soient titulaires d'un passeport. Les passeports sont disponibles au dojo au prix de 8.00 € (photo indispensable) – Durée de validité 8 saisons

3 – Le règlement de la cotisation club annuelle (possibilité de paiement en 3 fois) **

4 – Le règlement de la licence de 40.00 € (assurance comprise) **

Pour information : Vous pouvez souscrire une assurance complémentaire, le bulletin d'inscription est disponible sur simple demande (il s'agit de vous faire bénéficier de garanties complémentaires au contrat de base « individuelle accident corporel » proposée par la fédération soit au choix: capital décès, capital d'invalidité, d'indemnités journalières en cas d'incapacité temporaire totale)

POUR LES MINEURS :

5 – La fiche d'inscription

6 – L'autorisation parentale

POUR LES ADULTES

7 – La fiche d'inscription

** Le dossier d'inscription complet doit être remis impérativement à la* ***fin de la 2ème séance d'entrainement*** *de judo. (Dans le cas contraire, nous serions dans l'obligation de suspendre l'accès à l'entrainement et vous ne pourriez pas participer aux compétitions de plus un délai de 7 jours est nécessaire pour que l'inscription sur Extranet soit effective)*
Cette formalité nous est imposée par la FFJDA (assurance en cas d'accident)
Comptant sur votre compréhension.
*** Faire des chèques distincts*